



# Le Courrier des Éleveurs

Mai 2018



## Dans ce numéro :

- News AFAC
- Le FRBC en action
- Droit rural
- ANCCO
- Les FR Outre-Manche
- Charte Bien-être équin
- Adhérents à l'honneur et palmarès



257, avenue Le Jour se Lève

92655 Boulogne Cedex

Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74

info@federationdeseleveursdugalop.fr

[www.federationdeseleveursdugalop.fr](http://www.federationdeseleveursdugalop.fr)





Édito de Loïc Malivet



“ Mobilisons-nous pour l’obstacle

Outre-Manche, nos élèves “FR” ont su s’imposer en obstacle comme de véritables porte-drapeaux de l’élevage français.

Alors que la saison s’achève, le bilan de nos “Frenchies” en terres anglaise et irlandaise est révélateur d’un produit français qui s’exporte bien et se met en valeur à l’étranger, sachant s’acclimater.

Comme le soulignaient nos amis du JDG du 3 mai dernier, la moitié de l’élite des sauteurs anglo-irlandais est née en France.

Vous verrez dans cette édition du Courrier des éleveurs un récapitulatif des performances FR dans les courses anglaises et irlandaises, mettant en lumière la remarquable réussite des Pur-sang et AQPS nés dans l’hexagone.

Mais n’oublions pas les brillantes performances des élèves de nos adhérents\* dans les Groupes de ce début de la saison d’obstacles française : The Reader (Pierre Goral) s’adjuge le premier Groupe de l’année à l’occasion du Grand Prix de la Ville de Nice ; Srelighonn (Ecurie Pégase), sur sa belle lancée de 2017, enlève le Troystown ; les qualificatifs laudatifs manquent pour l’exceptionnelle De Bon Cœur (Haras de Saint Voir et Jacques Détré) lauréate des Prix Hypothèse et Juigné ; Wildrider (Raymond Bietola) profitant des explications entre Tunis et Master Dino, passe le poteau du Pépinvast en tête ; un anglo-arabe, Balkan du Pécos (Haras du Pécos) “est élu” Président de la République ; le premier essai dans un Groupe, le Prix Hopper, est transformé pour Royale Maria Has (Hamel Stud) ; Edward d’Argent (Yves Geissenhoffer) s’offre le Prix Ingré, portant son score à 12 victoires pour 16 courses ; Farlow des Mottes (Earl des Mottes) réalise un retour tonitruant en s’adjugeant la Grande Course de Haies de Printemps ; enfin, le Prix Léon Rambaud revient au toujours fringant Alex de Larredya (Chantal et Jean-Luc Laval). Applaudissons et saluons ces succès, démonstration de la formidable qualité de notre élevage.

Que l’excellence de ces résultats, en France comme à l’étranger, nous permette de rebondir et promouvoir nos chevaux et nos courses auprès d’une nouvelle cible d’investisseurs en recrutant de nouveaux propriétaires. Si la qualité de nos élèves est indéniable au plus haut niveau, en revanche la quantité s’amenuise, appauvrissant le nombre de partants au détriment du sport et des enjeux. Il est indispensable d’y remédier.

Aussi, ensemble travaillons, mobilisons-nous, car il nous appartient à tous, passionnés de l’obstacle, de contribuer à revitaliser cette discipline.

Je souhaite à l’élevage français de graver les lettres FR sur de nombreux programmes et palmarès pour cette saison.

\*le nom de l’éleveur est entre parenthèses.

• **20 mai**

Grand Steeple-Chase de Paris à Auteuil

• **20 & 21 mai**

Week-end EFTBA  
 Assemblée Générale à Cologne (Allemagne)  
 le 21 mai

• **26 mai**

69<sup>e</sup> Gala des Courses à l’hippodrome de ParisLongchamp

• **3 juin**

Qipco Prix du Jockey-Club à Chantilly

• **8 juin**

Sprinter Sacré Show à Decize (Nièvre)  
 (Concours AQPS)

• **14 juin**

Comité de la Fédération des Éleveurs du Galop à France-Galop - Boulogne

• **17 juin**

Prix de Diane Longines à Chantilly

• **2 - 4 juillet**

Vente d’Été ARQANA Deauville

• **18 juillet**

Grand National de l’Obstacle Organisé par l’ANCCO Haras du Pin (61)

//// La France possède le calendrier de courses de Pur-Sang Arabes le plus complet au monde. Ainsi en 2018, 84 courses sont au programme dont 25 courses de Groupe PA (9 Groupes I, 8 Groupes II et 8 Groupes III). Chaque année, ces courses d'excellence révèlent plusieurs chevaux dont le nom marque l'histoire et la génétique du Pur-Sang Arabe.

Le Vendredi 20 Avril, l'hippodrome de Toulouse accueillait les deux premières épreuves black types de l'année :

➔ Le Prix NEFTA Gr II, réservé aux femelles de 4 et 5 ans sur la distance de 2 000 m. À cette occasion, **NAJAH** (Munjiz et Dahwa (Tidjani) s'impose pour sa rentrée, sous les couleurs de Yas Horse Racing Management et l'entraînement de Frédéric Sanchez. Elle avait notamment gagné en fin d'année 2017, la French Arabian Breeders' Challenge Gr II pour pouliches.

➔ Chez les mâles et hongres dans le Prix CARTHAGE – HANNIBAL Gr II c'est l'entraînement de Thomas Fourcy et la propriété Al Shaqab qui sont mis à l'honneur avec **AL WALID** (Dahess et Al Sarwa (Akbar).



Ci-dessous le programme "Black types" français pour les pur-sang arabes en 2018.

### 3 Ans

22/06	Chantilly	• Qatar Coupe de France des Chevaux Arabes (TS) Gr. II PA 1600 m
13/07	La Teste-de-Buch	• Prix Razzia III (F) Gr. III PA 1800 m • Prix Tidjani (M & H) Gr. III PA 1900 m
11/08	Deauville	• Al Rayyan Cup Prix Kesberoy (TS) Gr. I PA 2000 m
08/09*	La Teste-de-Buch	• Prix Nevada II (F) Gr. III PA 1900 m • Prix Chéri Bibi (M & H) Gr. III PA 1900 m
05/10*	Saint-Cloud	• Qatar Arabian Trophy des Pouliches (F) Gr. I PA 2000 m • Qatar Arabian Trophy des Poulains (M & H) Gr. I PA 2000 m
24/10*	Toulouse	• French Arabian Breeders' Challenge Poulains (M&H) Gr II PA 1600 m • French Arabian Breeders' Challenge Pouliches (F) Gr II PA 1600 m
28/11*	Toulouse	• Prix Ourour L. PA 2000 m

### 4 Ans et +

05/05	Bordeaux	• Prix Damas (TS) Gr. III PA 1600 m
13/05	ParisLonchamp	• The President of the UAE Cup Coupe d'Europe (TS) Gr. I PA 2000 m
28/05	Toulouse	• Qatar Prix de l'Élevage (F) Gr. II PA 2000 m
17/06	Chantilly	• Qatar Derby des pur-sang arabes de 4ans (TS) Gr. I PA 2000 m
03/07	La Teste-de-Buch	• Shadwell Critérium des Pouliches (F) Gr. II PA 1900 m • Shadwell Coupe du Sud-Ouest (TS) Gr. III PA 1900 m
22/07	La Teste-de-Buch	• Wathba Stallion Cup Burkeguy (TS) L. PA 1400 m
11/08	Deauville	• Doha Cup Prix Manganate (TS) Gr. I PA 2000 m
17/08	La Teste-de-Buch	• Prix Nevadour (F) Gr. III PA 1900 m
10/09*	Chantilly	• Prix Dragon Qatar Cup (TS) Gr. I PA 2000 m
06/10*	ParisLonchamp	• Qatar Arabian Trophy des Juments (F) Gr. I PA 2000 m
07/10*	ParisLonchamp	• Qatar Arabian World Cup (TS) Gr. I PA 2000 m
24/10*	Toulouse	• French Arabian Breeders' Challenge Sprint (TS) Gr. II PA 1400 m • French Arabian Breeders' Challenge Classic Cheikh Zayed Bin Sultan Al Nahyan (TS) Gr. I PA 2200 m

### CONCOURS PHOTOS SPÉCIAL HARAS

Chers éleveurs, à vos appareils pour le concours photos "spécial haras" de la Fédération !

Pleins de couleurs, de lumière, de poulains, vos haras parés des teintes du printemps sont superbes !

Immortalisez ces heures privilégiées de la nature et envoyez-nous vos clichés avant le 10 juin par email : [muriel.montauban@fegalop.com](mailto:muriel.montauban@fegalop.com) ou [hdekergorlay@orange.fr](mailto:hdekergorlay@orange.fr).

**De nombreux cadeaux sont à gagner !!!!**



## Les actions du FRBC en faveur de l'élevage



**French Racing  
& Breeding Committee**

//// Le FRBC, parmi ses différentes missions, promeut l'élevage français à travers de nombreuses actions :

- Création et diffusion d'un flyer expliquant le système des primes françaises
- Distributions du Répertoire des Etalons aux étrangers
- Réponses à toutes les questions des étrangers concernant les primes, les étalons stationnés en France, les coordonnées des haras et éleveurs basés en France
- Organisation de la Route des Etalons en collaboration avec la Fédération des Eleveurs
- Vidéos promotionnelles sur la Route des Etalons, les avantages de l'élevage français, les primes diffusées sur les réseaux sociaux et par newsletters à notre base de données
- Diffusion de box sur l'EBN et Turf-Times pour promouvoir l'élevage français (étalons et primes)

- Sections dédiées à l'élevage sur le site internet du FRBC : liste des étalons basés en France (issus du Répertoire des Etalons de la Fédération des Eleveurs), statistiques des étalons basés en France, liste des haras, information sur les primes
- Distribution de l'annuaire des éleveurs aux étrangers le demandant
- Accueil de délégations étrangères et visite de haras en France tout au long de l'année
- Présence à l'étranger pour promouvoir l'élevage français avec une présence de la Fédération des Eleveurs à certains événements
- Accueil des éleveurs étrangers lors des réceptifs organisés par le FRBC (en France et à l'étranger)
- Soutien des concours d'élevages : accueil de délégations étrangères et subventions

En parallèle de ces différentes actions de communication, le FRBC se déplace à l'étranger et/ou accueille des délégations étrangères en France.

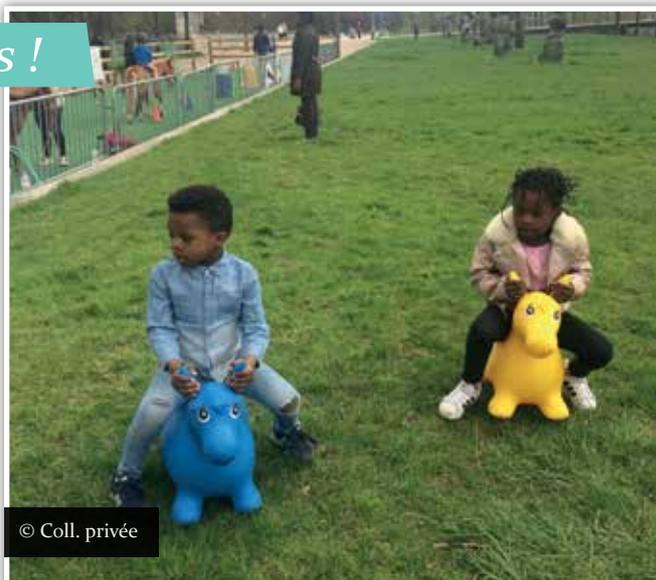
Accueillir, renseigner et accompagner les investisseurs étrangers désireux de découvrir la France est la priorité du FRBC.

## Plan d'actions 2018

PAYS	DATES	TYPE D'ACTION	PARTENAIRES	EVENEMENT
France	20 & 21 Janvier	Receptif	Fédé. Eleveurs	Route des Etalons
France	13 & 14 Février	Accueil vente	ARQANA	Vente Mixte
Angleterre	14-mars	Réceptif	AQPS FG	Festival de Cheltenham
France	25 Avril	Accueil vente	OSARUS	Breeze Up La Teste
France	11 & 12 Mai	Accueil vente	ARQANA	Breeze Up
Japon	13-mai	Présence	France Galop	Tokyo "Destination France"
Corée du Sud	14 au 18 Mai	Présence		Asian Racing Conference
France	19 & 20 Mai	Accueil prospects	France Galop	Grand Steeple - Grande course de Haies
France	03-juin	Accueil prospects	France Galop	Jockey Club
France	8 Juin	Accueil prospects	AQPS	Concours AQPS Decize
France	10-juin	Accueil Délégation	France Galop	Morocco Cup Prix la Coupe
France	17-juin	Accueil prospects	France Galop	Diane
Angleterre	20-juin	Réceptif	ARQANA	Royal Ascot
Irlande	12 & 13 Juin	Présence, visites à l'entraînement		Goffs
France	2 au 4 Juillet	Accueil vente	ARQANA	Vente d'été
Japon	7 au 14 Juillet	Voyage éleveurs	Fédé. Eleveurs	Hokkaido Sales
France	18-juil.	Accueil prospects		Concours Haras du Pin
Chine	28-29 Juillet	Sponsoring	Arqana Comité Chine	Yulong
Iran	Juillet	Présence/accueil délégation	France Galop	
France	2 & 3 Août	Accueil Délégation	Fédé. Eleveurs	LARC Prix Maurice de Gheest
Etats-Unis	6 & 7 Août	Présence	Destination Europe	Destination Europe Saratoga
France	18 & 21 Août	Accueil vente	ARQANA	Vente de Yearling
France	23 Août	Accueil prospects	AQPS	Concours AQPS Le Lion d'Angers
République Tchèque	25-août	Sponsoring	OSARUS	Courses à Most
Turquie	1 & 2 Septembre	Sponsoring	France Galop	Courses Internationales Istanbul
France	4 & 5 Septembre	Accueil vente	OSARUS	Vente de Yearling La Teste
République Tchèque	23-sept.	Sponsoring	ARQANA	Courses à Prague
Espagne	30-sept.	Sponsoring	ARQANA	Madrid
France	04-oct.	Accueil vente	ARQANA	PSA
France	05-oct.	Accueil Délégation	France Galop	Sponsoring TJK
France	06-oct.	Accueil vente	ARQANA	ARC Sale
France	6 & 7 oct	Accueil prospects	France Galop	Arc
France	23 au 26 oct	Accueil vente	ARQANA	Vente de Yearling
France	2 Novembre	Accueil vente	OSARUS	Vente Obstacle
France	4 & 5 Novembre	Accueil prospects	France Galop	48h de l'obstacle
Irlande	Mi-Novembre	Présence, visites à l'entraînement		Ventes Tatts Irlande
Maroc	24 & 25 Novembre	Sponsoring		Courses Internationales Casablanca
France	19 au 21 Novembre	Accueil vente	ARQANA	Vente chevaux à l'entraînement
France	8 au 11 Décembre	Accueil vente	ARQANA	Vente d'Elevage

## 1<sup>ère</sup> édition de Bounpy Race à Paris !

//// Dimanche 15 avril s'est tenue la première "bounpy race", course de petits poneys en plastique, organisée par la Fédération dans le Parc de Bercy, à l'occasion de la finale coupe du monde FEI. Les enfants ont pu s'initier aux courses en s'amusant, après avoir essayé les shetlands du poney club éphémère installé par la FFE. Les concurrents ont pu gagner de nombreux lots, tels que des bracelets Godolphin, des casquettes du Haras du Grand Courgeon, ou des invitations à l'inauguration de ParisLongchamp : l'occasion de mettre en avant l'élevage des chevaux de courses et d'inciter les familles à se rendre sur les hippodromes !



Merci à tous ceux qui ont répondu présent et rendez-vous pour la prochaine course de bounpy sur un hippodrome...

## Week-End dans l'Ouest avec Aux Courses Les Jeunes

//// Aux Courses Les Jeunes, l'association qui fait découvrir aux jeunes le milieu des courses, avait organisé le 14-15 avril un "Week-End dans l'Ouest" que la Fédération des Eleveurs sponsorisait. Au programme : entraînement le matin, chez les Peltier et les Leenders, puis visite des Haras du Grand Courgeon et du Lion. Des membres de l'équipe de la Fédération, Constance et Romane, accueillis à l'entraînement chez Etienne et Grégoire Leenders, ont ainsi pu tester l'élevage français en montant Elafonissi (Apsis x SteadFast) co-élevée par Pascal Noue et Doux Dingue (Denham Red x Harielle II) élevé au Haras de la Rousselière.





L'étalon, Général, au Haras du Grand Courgeon © Coll. privée

La journée du samedi fut marquée par des temps de partage autour de projets dans les courses qui peuvent intéresser les jeunes : Sylvain Martin est venu présenter l'écurie Seconde Chance, Christine Leenders les écuries de groupe, Anne-Marie Poirier le débouillage pré-entraînement et Marine Thevenet l'association Au-Delà des Pistes. Un cocktail, dîner et soirée a cloturé cette journée dans une ambiance très conviviale, jusqu'au petit matin.

Le dimanche, les jeunes motivés sont allés à Durtal soutenir Gabriel Leenders, qui a décroché une victoire en bonne compagnie !



Christine Leenders présente les écuries de groupe © Coll. privée



**PARIEZ  
SUR  
VOUS**

**NOTRE CHEVAL  
DE BATAILLE :  
SOUTENIR  
LA FILIÈRE  
HIPPIQUE**

**Le PMU reverse 100% de son résultat net à la filière hippique pour assurer son développement.**

**PARIEZ SUR VOUS.**

PMU & C.E. SARRE 1751 050 248 1405 PARIS

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ).

### Un loyer de bail agricole peut-il être augmenté en raison des travaux effectués par le fermier locataire ?

Non, le propriétaire ne peut pas exiger la prise en compte des travaux d'amélioration du fermier dans le loyer du bail renouvelé.

➤ *Un fermier louait un corps de ferme et des parcelles d'herbage. Avec l'accord du propriétaire, le fermier a réalisé des travaux de modernisation et de mise aux normes. Lors du renouvellement du bail, propriétaire et locataire s'opposèrent sur la fixation du loyer. D'une part, le propriétaire souhaitait augmenter le loyer au regard des travaux effectués. Selon lui, il était devenu propriétaire des améliorations sur son terrain en location et elles devaient alors être prises en compte à la date de renouvellement du bail. D'autre part, le locataire refusait toute augmentation de son loyer. Non seulement car cela est contraire au statut du fermage (qui dispose que l'indemnisation des améliorations doit être appréciée en fin de bail) mais aussi parce que c'est lui seul qui avait financé les travaux.*

*Les juges de la Cour de cassation ont tranché : "les améliorations apportées au fonds loué ne peuvent être indemnisées qu'à la fin de la relation contractuelle". Ainsi le loyer ne pourra pas être augmenté, mais le fermier devra attendre la fin du bail pour être indemnisé des travaux d'améliorations effectués.*

Référence : Cour de Cassation, 3<sup>e</sup> chambre civile, 6 juillet 2017, n°16-15607

### Reprise de l'exploitation des parcelles familiales : une société peut-elle bénéficier du régime dérogatoire et simplifié ?

Non, une société EARL doit obtenir l'autorisation d'exploiter pour reprendre les parcelles familiales.

➤ *Un fermier exploitait les parcelles agricoles de son oncle et pensait poursuivre l'exploitation jusqu'à sa retraite. Mais l'oncle propriétaire lui délivra un congé afin d'installer sa fille dans le cadre de l'EARL familiale. Le neveu locataire a contesté la validité du congé, puisque la société bénéficiaire n'avait pas demandé l'autorisation d'exploiter les parcelles familiales. La question était de savoir si la société familiale devait justifier son autorisation alors que la reprise des biens de famille est en principe soumise au régime dérogatoire de la simple dérogation. Le propriétaire fit valoir le fait que la reprise concernait des biens de famille, repris par sa famille, donc elle ne nécessitait pas de déclaration préalable. Son neveu locataire lui opposa l'article L. 411-58 du Code rural, qui précise que lorsque les terres sont destinées à être exploitées dès leur reprise dans le cadre d'une société, et si l'opération est soumise à autorisation, alors celle-ci doit être obtenue par la société. La jurisprudence avait d'ailleurs confirmé qu'une reprise portant sur des biens de famille ne dispensait pas la société de se soumettre à la réglementation sur le contrôle des structures. Les juges de la Cour de cassation ont considéré en effet que le régime simplifié de déclaration préalable au bénéfice de biens dits "de famille" ne prévoyait pas de dérogation à l'article L. 411-58 du Code rural. Autrement dit, les sociétés à caractère familial restent soumises à l'obligation d'obtenir une autorisation d'exploiter pour reprendre les terres. Ainsi le congé délivré fut annulé, faute pour l'EARL familiale de justifier d'une autorisation. Le neveu du propriétaire pourra continuer d'exploiter les terres tant que la société familiale ne sollicite et obtienne une autorisation par le contrôle des structures.*

Référence : Cour de Cassation, 3<sup>e</sup> chambre civile, 5 octobre 2017, n° 16-22350

### DÉCLARATIONS PAC 2018 : DEADLINE LE 11 JUIN 2018

Le dépôt des dossiers PAC 2018 est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le dépôt sans pénalité s'est clôturé le 15 mai 2018.

Pour les retardataires, un délai supplémentaire vous est accordé : jusqu'au 11 juin 2018, vous pouvez faire votre déclaration PAC.

Notez que le montant de vos paiements est toutefois réduit de 1% par jour ouvré depuis le 15 mai, au titre d'une indemnité de retard.

Au delà du 11 juin 2018, plus aucun paiement ne pourra vous être versé.

**Toutes les déclarations PAC sont à faire exclusivement en ligne sur le site Telepac : [www2.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www2.telepac.agriculture.gouv.fr)**

### ELEVEURS, ÊTES-VOUS ÉLIGIBLES À LA PAC ?

3 conditions sont essentielles pour pouvoir bénéficier des aides PAC :

- être agriculteur
- avoir une exploitation localisée sur le territoire national
- exercer une activité agricole

NB : depuis 2018, le critère d'agriculteur "actif" n'est plus en vigueur.

Pour les nouveaux demandeurs, il vous faut au préalable demander un numéro pacage auprès de votre DDT.

## DPI/DPA : des régimes fiscaux intéressants pour votre élevage

//// En matière d'imposition, il existe des régimes de déductions qui vous permettent de lisser vos revenus sur plusieurs années : les déductions fiscales pour investissement (DPI) et pour aléas (DPA). Le point sur ces régimes fiscaux qui peuvent vous être utiles dans vos élevages.

	<b>DPI</b> Déduction pour investissement	<b>DPA</b> Déduction pour aléa
<b>COMMENT UTILISER CETTE DÉDUCTION ?</b>	Lors d'un investissement : <ul style="list-style-type: none"><li>• achat de stocks de produits</li><li>• production d'animaux</li></ul>	Dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• survenance d'un aléa économique : baisse significative de la valeur ajoutée</li><li>• survenance d'un aléa assuré : incendie ou perte de bétail couvert par un contrat d'assurance</li><li>• survenance d'un aléa non assuré : d'origine climatique, naturelle ou sanitaire reconnu par une autorité compétente (ex : maladies ou épidémies qui touchent vos élevages, dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un arrêté de déclaration d'infection/indemnisation)</li></ul>
<b>PLAFOND DES DÉDUCTIONS</b>	Limite de 27.000 € par exercice + déduction ne peut pas dépasser la différence entre la somme de 150.000 euros et le montant total des déductions utilisées au cours des dernières années et non encore reportées	Limite de 27.000 € par exercice majorée de 500 € par salarié + déduction ne peut pas dépasser la différence entre la somme de 150.000 euros et le montant total des déductions utilisées au cours des dernières années et non encore reportées
<b>QUAND EFFECTUER CETTE DÉDUCTION ?</b>	Dans les 5 exercices qui suivent la réalisation de l'investissement	Dans les 7 exercices qui suivent celui au cours duquel la déduction a été pratiquée
<b>COMMENT RÉINTÉGRER CES DÉDUCTIONS ?</b>	Les DPI qui ne sont pas utilisées conformément à leur objet doivent être réintégrées et majorées de 4,8% par an.	Les DPA qui ne sont pas utilisées conformément à leur objet doivent être réintégrées et majorées de 0,93% par an.
<b>RÉFÉRENCES</b>	BOI-BA-BASE-30-20-20140417	BOI-BA-BASE-30-30-20160406 BOI-BA-BASE-30-30-20-20160406

## Christiane Blum n'est plus...

Voilà une femme qui aura apporté dans notre monde de l'élevage ces qualités qui trop souvent nous manquent : élégance et douceur. Se retrouvant bien jeune encore à la tête du haras du Hoguenet que son mari disparu prématurément avait créé quatre ans auparavant en 1973, elle a su se faire apprécier en restant tout simplement elle-même car gentillesse, beauté et humour, c'était bien elle.

Ceux qui ont participé aux voyages du Syndicat ont eu la chance de la côtoyer une bonne dizaine de fois ainsi que Daniel Vallée avec qui elle partageait sa vie : deux compagnons dont le charme irradiait. C'est en 2006 que Christiane a définitivement cédé le haras à la famille Baudouin qui l'avait épaulée depuis presque 20 ans. Elle était néanmoins restée membre de notre Fédération tout comme Daniel.

**Adieu Christiane.**

## Protégez votre haras, déposez votre marque !

//// Un adhérent nous a fait part d'une affaire préoccupante :

“ Un nouveau haras a utilisé le nom d'un autre haras, connu et réputé depuis plusieurs années. Le plus récent a notamment inscrit ses produits aux ventes publiques sous le même nom, ce qui pourrait perturber des clients. La marque du premier haras plus ancien avait été déposée à l'INPI (Institut National de Propriété Industrielle). Ce qui attribue à ses gérants un droit privatif et absolu, établi et protégé, qui les habilite à s'opposer en France à toutes les atteintes susceptibles de leur être portées, sous quelque forme que ce soit.

**Chers adhérents :**  
**avez-vous pensé à déposer votre marque ?**

Voici la procédure :

### 1 Où se fait le dépôt ?

En ligne sur le site de l'INPI après avoir vérifié la disponibilité de la marque :

[www.inpi.fr/fr/services-et-prestations/depot-de-marque-en-ligne](http://www.inpi.fr/fr/services-et-prestations/depot-de-marque-en-ligne)

### 2 Combien coûte le dépôt d'une marque ?

Le coût du dépôt d'une marque dépend du nombre de classes sélectionnées. Les classes sont des catégories de domaines d'activités (ex : classe 31 "animaux vivants"). Pour 1, 2 ou 3 catégories : 210€ et 42€ par classe supplémentaire

### 3 Pendant combien de temps la marque est-elle protégée ?

Le dépôt d'une marque est valable pour 10 ans, à renouveler en illimité.

Notez toutefois que le dépôt n'est valable qu'en France, pour l'étranger il faut étendre sa protection aux autres pays.

### 4 Que faire si quelqu'un utilise ma marque déposée ?

Si une autre personne utilise le nom de votre haras pour communiquer, inscrire ses produits aux ventes, voire lance des produits dérivés types goodies, 2 étapes. Tout d'abord lui informer que le nom est une marque déposée, son utilisation est interdite sans votre accord. Ensuite si les erreurs ne sont pas rectifiées vous pouvez exercer à son encontre une action en contrefaçon, dans les 5 ans qui suivent l'utilisation de votre marque, auprès du tribunal de grande instance du ressort de votre domicile.

➔ Retrouvez toutes les informations relatives au dépôt de marque et logo sur :

[www.inpi.fr/fr/comprendre-la-propriete-intellectuelle/la-marque](http://www.inpi.fr/fr/comprendre-la-propriete-intellectuelle/la-marque)

**DYNAVENA**  
PARTENAIRE DE VOS AMBITIONS

## Réduisez les risques de troubles ostéo-articulaires

**DYNAVENA FOALY**  
**DYNAVENA CROISSANCE**  
intègrent du **Bambusa A**,  
assurant un apport élevé en silice

Riche en Bambusa A.

**CROISSANCE**  
**FOALY**  
Aliment complémentaire de fibre au d'herbe pour poulains  
Mélange algues/Herbes/Minéraux et vitamines pour poulains  
Net 20 kg

SOPRAL - Pont-Réan - BP 38001 - 35580 GUICHEN France • Tél. : +33 (0) 2 99 42 84 00 - Fax : +33 (0) 2 99 42 29 55  
[www.dynavena.com](http://www.dynavena.com) - [www.facebook.com/dynavenafrance](https://www.facebook.com/dynavenafrance)

**LE NATIONAL DE L'OBSTACLE 2018**  
Concours national de modèle et allures pour chevaux d'Obstacle

18 Juillet  
Haras du Pin  
+ d'infos sur  
**ANCCO.fr**  
f  
Le National de l'Obstacle

L'ANCCO  
Avec le soutien de

OC  
DYNAVENA  
EQUIDARMOR  
FRBC  
NORMANDIE  
SARUS

**VS**

**LES NORMANDS**      **LE RESTE DU MONDE**

**VOTRE NOUVEAU CHALLENGE**  
**OSEREZ VOUS DEFIER LES NORMANDS CHEZ EUX ?**

Renseignements  
associationancco@hotmail.fr

photo : Anccocentre.fr

## Le national de l'obstacle innove avec humour

**//// Le National de l'Obstacle, organisé par l'ANCCO (Association Normande du Cheval de Course d'Obstacle), se tiendra cette année le mercredi 18 juillet, au Haras National du Pin (61), avec trois catégories : les Foals, les Yearlings et les Deux ans. Ce concours a la particularité d'accepter des candidats venus de toute la France (voire de l'étranger), et d'être ouvert à toutes les races (PS, AQPS ou AA), pourvu que le poulain ait une vocation "obstacle".**

Le concours des foals change de formule cette année, offrant un duel inédit entre la "Normandie" et "Le Reste du Monde" : "Nous nous sommes inspirés de la Ryder Cup de golf, compétition qui oppose les États-Unis à l'Europe, et de la Coupe de l'America à la voile, explique Céline Gualde, présidente de l'ANCCO.

Les poulains vont donc concourir dans deux catégories. Il y aura un ring réservé aux Normands, et un ring pour les foals issus des autres régions. Chaque ring aura son propre jury, pour plus d'impartialité, avec une personnalité normande pour gérer le jury du ring "Normandie", et un grand nom du monde du cheval issu d'une autre région pour le second ring.

Les 5 meilleurs poulains de chaque ring constitueront les équipes de la "Normandie" et du "Reste du monde". Un nouveau jury sera alors constitué pour les départager. La meilleure équipe sera désignée en additionnant les notes de ses 5 poulains, puis on procédera à l'élection du Champion suprême des foals.

Le foal vainqueur et son dauphin gagneront une très belle saillie, et des aliments Dynavena. Les membres de l'équipe gagnante remporteront chacun un bon d'achat de 2000 € valable dans les haras partenaires, et ceux de l'équipe perdante des bons d'achat de 500 €. Une très belle dotation donc !

L'idée est de dépoussiérer les concours de modèle et allures, et d'inciter d'excellents poulains venus de toute la France à concourir au Pin, le 18 juillet. Cette nouvelle formule est aussi fédératrice pour les haras d'étales normands"

Le National de l'Obstacle bénéficie toujours du soutien de ses sponsors "historiques", au premier rang desquels Dynavena et Equidarmor. Depuis cette année, la Région Normande s'implique également dans l'événement, qui bénéficie d'une subvention pluriannuelle.

"Grâce au FRBC, une délégation étrangère de propriétaires, entraîneurs et courtiers sera présente cette année encore. Le but est évidemment de favoriser la commercialisation des chevaux engagés", souligne Céline Gualde. Enfin, le désormais traditionnel apéritif de la Fédération des Eleveurs sera offert à tous le mercredi midi, au moment du tirage au sort de la tombola. La Fédération aura un stand durant le concours, et une équipe pour répondre à toutes les questions du public et des adhérents.

Les inscriptions au National de l'Obstacle seront ouvertes début juin. Renseignements sur [www.ancco.fr](http://www.ancco.fr), sur la page **Facebook** du concours ou par mail : [associationancco@hotmail.fr](mailto:associationancco@hotmail.fr)

## De Cheltenham à Punchestown en passant par Aintree : nos français fidèles au post(e)\* en 2018

//// Parmi les 24 courses disputées sur le célèbre champ de course de Cheltenham, 15 d'entre elles virent des FR ou assimilés à l'arrivée avec 11 victoires à la clé, la plus prestigieuse fut sans conteste celle de **BUVEUR D'AIR** (AQPS par Crillon) dans le Champion Hurdle Challenge Trophy Gr.1 pour la deuxième année consécutive, devant **MICK JAZZ** (Blue Brésil), et celle très facile (14 longueurs sur son dauphin) de **FOOTPAD** (Creachadoir) dans l'Arkle Challenge Trophy Gr.1 où **PETIT MOUCHOIR** (Al Namix) se classa 3<sup>e</sup> ; n'oublions pas les victoires de **BÉNIE DES DIEUX** (Great Pretender) merveilleuse dans le David Nicholson Mares' Hurdle Gr.1, la favorite **APPLE'S JADE** (Saddler Maker) s'y classant 3<sup>e</sup>, **BALKO DES FLOS** (Balko) dans le Ryanair Festival Trophy Gr.1 devant le grand favori **UN DE SCEAUX** (AQPS par Denham Red) et **FARCLAS** (Jukebox Jury) impérial sur le plat dans le JCB Triumph Hurdle Gr.1, **SAYO** (Dalakhani) s'y classant 3<sup>e</sup>.

A noter également les belles victoires de **LAURINA** (Spanish Moon) dans le Trull House Stud Mares' Novice Hurdle Gr.2 devant **CAP SOLEIL** (Kapgarde), de **COO STAR SIVOLA** (AQPS, par Assessor), dans l'Ultima Handicap Chase Gr.3, de **LE PRÉZIEN** (Blue Brésil) dans la Johnny Henderson Grand Annual Challenge Cup Gr.3, de **BLEU BERRY** (AQPS, par Special Kaldoun) dans la Coral Cup Hcap Hurdle Gr.3 et de **DELTA WORK** (Network) dans le Pertemps Network Final Hcap Hurdle Gr.3, **CONNETALE** (AQPS par Saint des Saints) s'y classant 3<sup>e</sup>. Quelques belles places sont à souligner, le premier accessit de **TERREFORT** (Martaline) dans le JLT Novices' Chase Gr.1 avant de remporter brillamment le Milday Novices' Chase Gr.1 à Aintree un mois plus tard. **MIN** (Walk in the Park) fait un magnifique 2<sup>e</sup> dans le Queen Mother Champion Chase Gr.1.

Terminons avec la très belle 3<sup>e</sup> place de **ANIBALE FLY** (AQPS par Assessor) dans la Cheltenham Gold Cup Gr.1 avant de se classer bon 4<sup>e</sup> et meilleur Français dans le Grand National de Liverpool Gr.3 (Aintree) en avril, les 2<sup>e</sup> places de **STYLE DE GARDE** (Kapgarde) dans le Fred Winter Juvenile Novice's Hurdle Gr.3 et de **REMILUC** (Mister Sacha) dans le Radox Health County Hcap Hurdle Gr.3, enfin la 3<sup>e</sup> place de **BARRA** (AQPS par Vendangeur) dans le Coral Cup Hcap Hurdle Gr.3 sans oublier la victoire de **FRODON** (Nickname) dans le Handicap Chase L., au premier jour du Festival.

A Aintree, un mois plus tard, les FR ne furent pas en reste avec 5 victoires sur 19 courses parmi lesquelles celle de **POLITOLOGUE** (Poliglote) qui a ébloui dans le Melling Steeple Chase Gr.1 devant d'une encolure le valeureux **MIN** (Walk in the Park). **WE HAVE A DREAM** (Martaline) s'est imposé dans le 4.y.o. Juvenile Hurdle Race Gr.1 devant **GUMBALL** (No Risk at All), **DIEGO DU CHARMIL** (Ballingarry) remporta le Maghull Novices' Chase Gr.1 devant **PETIT MOUCHOIR** (Al Namix) décidément abonné aux places d'honneur cette année et **ULTRAGOLD** (AQPS par Kapgarde) le Tropham Hcap Chase Gr.3. Citons pour finir quelques placés de groupe tels que **APPLE'S SHAKIRA** (Saddler Maker), **CALINO D'AIRY** (AQPS par Anzillero), **BRISTOL DE MAI** (AQPS par Saddler Maker), **CLAN DES OBEAUX** (AQPS par Kapgarde), **THEINVAL** (Smadoun) et **VISION DES FLOS** (Balko).

Terminons ce tour d'horizon anglo-irlandais prestigieux avec Punchestown où l'éternel **UN DE SCEAUX** (AQPS par Denham Red) nous épate avec une splendide victoire dans le Champion Steeple Chase Gr.1 devant le revenant **DOUVAN** (Walk in the Park), bon deuxième à près de 4 longueurs tout de même... et **ATOI PHIL** (AQPS par Day Flight) 3<sup>e</sup>. Quant à l'inattendu **DRACONIEN** (AQPS par Linda's Lad), il s'adjuge le Herald Champion Novice Hurdle Gr.1 devant **VISION DES FLOS** (Balko). Au troisième jour, la bonne surprise nous vint de **DJAKADAM** (Saint des Saints) qui remporte le premier accessit dans la Punchestown Gold Cup Chase Gr.1. Quant à **DELTA WORK** (Network), il finit tout près du vainqueur dans le Novice Hurdle Gr.1. Belle victoire de **FOOTPAD** (Creachadoir) dans le Ryanair Novice Chase Gr.1 devant les 2 français **OPTIMUS PRIME** (Deportivo) et **ASTHURIA** (Sagacity). **DORTMUND PARK** (AQPS par Great Pretender) remporte le Punchestown Champion Novice Hurdle Gr.1, comme **BÉNIE DES DIEUX** (AQPS par Great Pretender) qui remporte le Annie Power Mares Hurdle Gr.1. Belle victoire aussi de **TOP NOTCH** (Poliglote) dans le Oaksey Chase Gr.2, et **CALL ME LORD** (Slickly) qui gagne le Select Hurdle Gr.2.

Voici ci-contre un tableau récapitulatif des résultats de nos "FR".

**ABRÉGÉ DES COURSES AU GALOP**  
THE STATISTICAL RECORD



VOLUME LIII Année 2017  
Edité par Francis Galop  
et LA FÉDÉRATION DES ÉLEVÉURS DU GALOP

**L'ABRÉGÉ 2017 EST SORTI !**  
L'abrége 2017 est disponible !  
Vous pouvez le consulter et le télécharger en vous connectant sur notre site internet. Pensez à vous munir de votre login et de votre mot de passe. Vous les avez égarés ? Appelez-nous !

[www.federationdeseleveursdugalop.fr](http://www.federationdeseleveursdugalop.fr)

\* en anglais, "Post" signifie poteau d'arrivée

Date	Cheval	Race	Class.	Epreuve	Catég.	Hippodrome	Eleveur
13/03/2018	<b>BUVEUR D'AIR</b>	<b>AQPS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Champion Hurdle Challenge Trophy</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Gérard Ferté</b>
13/03/2018	MICK JAZZ	PS	2 <sup>e</sup>	Champion Hurdle Challenge Trophy	Gr.1	Cheltenham	Gaston Albert
13/03/2018	<b>BÉNIE DES DIEUX</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>David Nicholson Mares' Hurdle</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Gérard Doyen</b>
13/03/2018	APPLE'S JADE	PS	3 <sup>e</sup>	David Nicholson Mares' Hurdle	Gr.1	Cheltenham	Ronny Couveliers
13/03/2018	<b>FOOTPAD</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Arkle Challenge Trophy</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Mlle Louise Collet-Vidal</b>
13/03/2018	PETIT MOUCHOIR	PS	3 <sup>e</sup>	Arkle Challenge Trophy	Gr.1	Cheltenham	Philip Guéret
13/03/2018	<b>COO STAR SIVOLA</b>	<b>AQPS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>The Ultima Handicap Chase</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Gilles Trapenard</b>
13/03/2018	<b>FRODON*</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Handicap Chase</b>	<b>L.</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Philippe Gasdoue</b>
14/03/2018	MIN	PS	2 <sup>e</sup>	The Queen Mother Champion Chase	Gr.1	Cheltenham	Mme Marie-Thérèse Mimouni
14/03/2018	STYLE DE GARDE	PS	2 <sup>e</sup>	Fred Winter Juvenile Novice's Hurdle	Gr.3	Cheltenham	Michel Guillois & Mme Jeanne Reynald
14/03/2018	<b>BLEU BERRY*</b>	<b>AQPS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Coral Cup Handicap Hurdle</b>	<b>Gr.3</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Mme Marguerite Chachignon</b>
14/03/2018	BARRA	AQPS	3 <sup>e</sup>	Coral Cup Handicap Hurdle	Gr.3	Cheltenham	Patrice Vagne
15/03/2018	<b>BALKO DES FLOS</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Ryanair Festival Trophy</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Clovis Bardin</b>
15/03/2018	UN DE SCEAUX*	AQPS	2 <sup>e</sup>	Ryanair Festival Trophy	Gr.1	Cheltenham	Haras de la Rousselière
15/03/2018	TERREFORT*	PS	2 <sup>e</sup>	JLT Novices' Chase	Gr.1	Cheltenham	Francis Montauban
15/03/2018	<b>LAURINA*</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>The Trull House Stud Mares' Novice Hurdle</b>	<b>Gr.2</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Alain Clavier, Roger-Yves &amp; Nicolas Simon</b>
15/03/2018	CAP SOLEIL*	PS	2 <sup>e</sup>	The Trull House Stud Mares' Novice Hurdle	Gr.2	Cheltenham	Hans Rhyn
16/03/2018	<b>DELTA WORK</b>	<b>AQPS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Pertemps Network Final Hcap Hurdle</b>	<b>Gr.3</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Charles Magnien</b>
16/03/2018	CONNETABLE	AQPS	3 <sup>e</sup>	Pertemps Network Final Hcap Hurdle	Gr.3	Cheltenham	Serge Barthélémy
17/03/2018	ANIBALE FLY*	AQPS	3 <sup>e</sup>	Cheltenham Gold Cup	Gr.1	Cheltenham	EARL Baty
17/03/2018	<b>FARCLAS</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>JCB Triumph Hurdle</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Rémy Giger</b>
17/03/2018	SAYO*	PS	3 <sup>e</sup>	JCB Triumph Hurdle	Gr.1	Cheltenham	Wertheimer & Frère
17/03/2018	REMILUC	PS	2 <sup>e</sup>	Radox Health County Hcap Hurdle	Gr.3	Cheltenham	Michel Chevreux
17/03/2018	<b>LE PRÉZIEN*</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Johnny Henderson Grd Annual Challenge Cup</b>	<b>Gr.3</b>	<b>Cheltenham</b>	<b>Jean-Raymond Breton</b>
12/04/2018	<b>WE HAVE A DREAM</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>4.Y.O. Juvenile Hurdle Race</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Aintree</b>	<b>Mlle Victoria Dubois</b>
12/04/2018	GUMBALL*	PS	2 <sup>e</sup>	4.Y.O. Juvenile Hurdle Race	Gr.1	Aintree	Mlle Martine Bilesimo
12/04/2018	APPLE' SHAKIRA	PS	3 <sup>e</sup>	4.Y.O. Juvenile Hurdle Race	Gr.1	Aintree	Pierre Couveliers
12/04/2018	CALINO D'AIRY	AQPS	3 <sup>e</sup>	Manifesto Novices' Steeple Chase	Gr.1	Aintree	Claude-Yves Pelsy
12/04/2018	BRISTOL DE MAI	AQPS	2 <sup>e</sup>	Bowl Steeple Chase	Gr.1	Aintree	Jean-Yves Touzaint
12/04/2018	CLAN DES OBEAUX	AQPS	3 <sup>e</sup>	Bowl Steeple Chase	Gr.1	Aintree	Mme Nicolas Devilder
12/04/2018	THEINVAL	PS	2 <sup>e</sup>	Red Rum Hcap Chase	Gr.3	Aintree	Valentin Bérourard
13/04/2018	<b>POLITOLOGUE*</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Melling Steeple Chase</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Aintree</b>	<b>Mme Henri Devin</b>
13/04/2018	MIN	PS	2 <sup>e</sup>	Melling Steeple Chase	Gr.1	Aintree	Mme Marie-Thérèse Mimouni
13/04/2018	<b>TERREFORT*</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Milday Novices' Chase</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Aintree</b>	<b>Francis Montauban</b>
13/04/2018	VISION DES FLOS	PS	2 <sup>e</sup>	Mthe Top Novices' Hurdle	Gr.1	Aintree	Clovis Bardin
13/04/2018	<b>ULTRAGOLD*</b>	<b>AQPS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Topham Hcap Chase</b>	<b>Gr.3</b>	<b>Aintree</b>	<b>Gilles Chaignon</b>
14/04/2018	<b>DIEGO DU CHARMIL</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Maghull Novices' Chase</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Aintree</b>	<b>Mme Guilhaine Le Borgne</b>
14/04/2018	PETIT MOUCHOIR	PS	2 <sup>e</sup>	Maghull Novices' Chase	Gr.1	Aintree	Philip Guéret
24/04/2018	<b>UN DE SCEAUX*</b>	<b>AQPS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>The Champion Steeple Chase</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Punchestown</b>	<b>Haras de la Rousselière</b>
24/04/2018	DOUVAN*	PS	2 <sup>e</sup>	The Champion Steeple Chase	Gr.1	Punchestown	Haras de la Faisanderie
24/04/2018	A TOI PHIL	AQPS	3 <sup>e</sup>	The Champion Steeple Chase	Gr.1	Punchestown	Philippe Legault
24/04/2018	<b>DRACONIEN*</b>	<b>AQPS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>The Herald Champion Novice Hurdle</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Punchestown</b>	<b>Mme Anne Baudrelle-Lagache</b>
24/04/2018	VISION DES FLOS	PS	2 <sup>e</sup>	The Herald Champion Novice Hurdle	Gr.1	Punchestown	Clovis Bardin
25/04/2018	DJAKADAM	PS	2 <sup>e</sup>	Punchestown Gold Cup Chase	Gr.1	Punchestown	Richard Corveller
25/04/2018	DELTA WORK	AQPS	2 <sup>e</sup>	Novice Hurdle	Gr.1	Punchestown	Charles Magnien
27/04/2018	<b>DORTMUND PARK*</b>	<b>AQPS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Punchestown Champion Novice Hurdle</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Punchestown</b>	<b>Patrick Roulois</b>
27/04/2018	<b>FOOTPAD</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Ryanair Novice Chase</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Punchestown</b>	<b>Louise Collet &amp; Camille Collet</b>
27/04/2018	OPTIMUS PRIME*	PS	2 <sup>e</sup>	Ryanair Novice Chase	Gr.1	Punchestown	Haras de Plasence
27/04/2018	ASTHURIA*	PS	3 <sup>e</sup>	Ryanair Novice Chase	Gr.1	Punchestown	Arnaud Chaillé-Chaillé
28/04/2018	<b>BENIE DES DIEUX</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Annie Power Mares Hurdle</b>	<b>Gr.1</b>	<b>Punchestown</b>	<b>Gérard Doyen</b>
28/04/2018	<b>TOP NOTCH*</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Oaksey Chase</b>	<b>Gr.2</b>	<b>Sandown</b>	<b>Haras des Sablonnets</b>
28/04/2018	<b>CALL ME LORD</b>	<b>PS</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Select Hurdle</b>	<b>Gr.2</b>	<b>Sandown</b>	<b>Roger Marot</b>

En gras les vainqueurs  
\* Les chevaux dont les naisseurs sont adhérents à la Fédération des Éleveurs du Galop.

## Hommage à Robert Jacqueline

“ Ancien membre du Comité du Syndicat des Eleveurs où il siégea de nombreuses années et dont il fut le trésorier dans les années 90, Robert Jacqueline est décédé à l'âge de 93 ans.

Les éleveurs ne sauraient trop remercier Robert Jacqueline pour tout ce qu'il leur a apporté.

Souvenons-nous : dans les années 90 un inspecteur des impôts de Rouen qualifie les syndicats d'étalons de "sociétés en participation" et Bercy le suit. C'est la catastrophe car cela signifie :

- 1• que les parts non vendues sont imposées à la plus value comme si elles l'avaient été car censées être apportées à un nouvel être fiscal.
- 2• que les parts vendues sont amorties une fois pour toute en cinq ans au prix de la syndication sans possibilité pour les acheteurs secondaires d'amortir leur investissement (imaginez un Siyouni amortissable par les acheteurs primaires sur la base de 28 000 euros, le prix de la part à sa syndication, sans possibilité pour un acheteur d'aujourd'hui à quelques 400 000 d'amortir quoi que ce soit !)
- 3• que le fisc évalue le revenu du porteur de part en retenant le prix de vente affiché pour la saillie sans considérer si la jument est vide ou si la saillie a été vendue à un prix inférieur.
- 4• que tous les porteurs de parts étrangers sont taxables en France de la même façon puisque membres d'une société en participation française.  
Et les redressements de s'enchaîner pour plus de quarante millions de francs...

Alors oui souvenez-vous, plus une seule syndication, nos meilleurs étalons sont exportés et les étrangers se détournent de l'élevage français.

Il faudra 13 années de discussions inlassables pour obtenir d'abord des aménagements et enfin la reconnaissance que ces syndicats peuvent être des indivisions conventionnelles en respectant certains principes que Robert Jacqueline prendra soin de reporter dans des statuts types. Les contentieux ont tous été annulés mais au-delà si aujourd'hui nous avons un parc étalons renaissant et des syndicats multiples, c'est bien grâce à ce travail qu'il a su mener au nom de la Fédération des Éleveurs.

Bien d'autres progrès ont été accomplis avec la participation de Robert Jacqueline en matière de TVA ou encore d'amortissement mais souvenons-nous aussi qu'en tant que dirigeant du Crédit du Nord il avait beaucoup œuvré pour l'obtention de prêts en faveur des divers acteurs des courses.

Il avait toutes les qualités pour convaincre ses interlocuteurs : des demandes sérieuses, étayées et un abord sympathique sans aucune arrogance.

Personnellement je me souviendrai toujours de sa droiture, de son soutien sans faille et de sa détermination lorsque le Syndicat traversa une période honteuse dans l'affaire dite des étalons des Haras Nationaux...

Et puis je retiens aussi son sens de l'humour toujours présent et parfois illustré par le nom donné à un de ses élèves comme ce "Rudvi Klanaute" né à une époque où Robert Jacqueline retraité passait des après midi délicieuses sur les hippodromes...

**Alors pour tout cela un grand merci au grand monsieur qu'il était !**

*Patrice Renaudin*

## Remise officielle de la Charte du Bien-Être Equin

//// La Charte du Bien-Être Equin fut remise le 11 avril 2018 à la Direction Générale de l'Alimentation. La Fédération des Eleveurs (représentée par Loïc Malivet et Tim Richardson) était présente à la conférence de presse aux côtés de Jean-Pierre Colomby (France Galop), Dominique de Bellaigue (Le Trot), Philippe Audigé (Groupement Hippique National), Pascal Vivien et Marianne Dutoit (Fédération Nationale du Cheval), Deborah Bardou (Fédération Française d'Equitation) et Jean-Yves Gauchot (Association Vétérinaire Equine Française).

Information, sensibilisation, conseil, formation, accompagnement et communication : tels sont les objectifs de cette Charte initiée par la FNC et rejointe par les institutions de la filière équine, dans une démarche proactive et incitative.

Concrètement, il s'agit d'un manuel pédagogique comportant 8 recommandations illustrées ainsi que des outils numériques : bilans, vidéos et documents accessibles sur tablettes et smartphones.



Remise de la Charte au Directeur Général de l'Alimentation, avec JP Colomby, M. Leguille-Balloy, M. Dutoit, L. Malivet et T. Richardson  
© Coll. privée

Désormais reconnue officiellement par les institutions et associations de la filière équine, la Charte permet ainsi à la France d'avoir sa place au sein du sous-groupe cheval de la plateforme bien-être animal au sein de la Commission européenne.

Le respect de cette Charte au sein de vos élevages responsables vous assure ainsi une crédibilité vis-à-vis des pouvoirs publics et européens.

## SONT CONSIDÉRÉES COMME 8 MESURES APPROPRIÉES PAR LES PROFESSIONNELS DU CHEVAL :



MESURE 1

Veiller à établir une relation de confiance lors de la manipulation des chevaux et de leurs contacts avec l'homme.



MESURE 2

Garantir un approvisionnement en eau et en aliments suffisants et adaptés aux besoins physiologiques et comportementaux des chevaux ainsi qu'à l'intensité du travail qui leur est demandé.



MESURE 3

Offrir aux chevaux un lieu de vie aménagé de manière à prévenir les risques de blessures et de maladies et leur permettant de s'adapter aux variations climatiques.



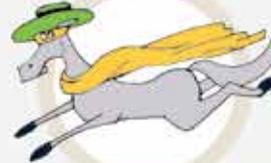
MESURE 4

Veiller à structurer et aménager l'environnement de vie des chevaux de manière à leur permettre d'exprimer leurs comportements naturels et à leur offrir un confort de repos et de travail.



MESURE 5

Respecter le caractère grégaire des chevaux en favorisant les contacts sociaux positifs entre eux afin de limiter les troubles comportementaux.



MESURE 6

Définir collectivement les bonnes pratiques d'élevage, de détention et d'utilisation des chevaux dans l'objectif de limiter les risques sur leur santé.



MESURE 7

Prévenir ou soulager la douleur.



MESURE 8

Assurer, tout au long de la vie des chevaux, les soins nécessaires, leur mort devant advenir dans des conditions décentes lorsqu'il n'existe pas de thérapies efficaces ou économiquement supportables.

**PARTICIPEZ  
À L'ÉDITION  
2018**

**PRÉSENTATION-VENTE  
À L'AMIABLE**



**GRAND  
SHOW**

**DE L'ANGLO-ARABE  
DE COURSE**

**HIPPODROME DE LA TESTE**

**JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018**

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Paul COUDERC 06 08 10 85 04  
Patrick DAVEZAC 06 08 80 21 68  
Yan de KERSABIEC 06 13 41 02 48

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Sophie de COURVAL 06 86 85 22 49  
Philippe GIRAUD 06 09 34 11 02

**ANGL***Course*  
FRANCE

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 01/01/2018 AU 03/05/2018

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Alain CHOPARD	GAILO CHOP	Ranvet St.	1	AUS
Haras des MONCEAUX	SISTERCHARLIE	Coolmore Jenny Wiley S.	1	USA
Alain CHOPARD	GAILO CHOP	Peter Young St.	2	AUS
Bruno CAMUS-DENAIS	PHARRELL	Prix Noailles	3	FR
Ecurie Haras de QUÉTIÉVILLE	WOOTTON	Prix de Fontainebleau	3	FR
Simon URIZZI	SANDS OF MALI	Prix Sigy	3	FR
Haras de GRANDCAMP	CŒUR DE BEAUTÉ	Prix Imprudence	3	FR
Jean-Pierre COLOMBU	BARKAA	Prix Vanteaux	3	FR
SNC RÉGNIER & SAN GABRIEL INV. INC.	FATALE BÉRÉ	Providencia S.	3	USA
Mme Elisabeth RIBARD	AUVRAY	Sky High St.	3	AUS
SCA LA PÉRRIGNE	THEWAYIAM	Herecomesthebride S.	3	USA
		Sweetest Chant S.	3	USA
SNC RÉGNIER & SAN GABRIEL INV. INC.	FLAMBOYANT	San Francisco Mile S.	3	USA
Alain CHOPARD	GAILO CHOP	Ladbroke's TS Carlyon Cup	3	AUS

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 01/01/2018 AU 03/05/2018

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Patrick ROULOIS	DORTMUND PARK	Profile Champion Novice Hurdle	1	IRE
Anne BAUDRELLE-LAGACHE	DRACONIEN	Herald Champion Novice Hurdle	1	IRE
Haras de LA ROUSSELIÈRE SCEA	UN DE SCEAUX	Punchestown Champion Chase	1	IRE
		Clarence House Chase	1	GB
Madame Henri DEVIN	POLITOLOGUE	Melling Chase	1	GB
Francis MONTAUBAN	TERREFORT	Mildmay Novice Chase	1	GB
Alain CLAVIER, Roger-Yves SIMON & Nicolas SIMON	LAURINA	EBF Mares Novice Hurdle Final	1	IRE
Jacky RAUCH	AL BOUM PHOTO	Ryanair Gold Cup Novice Chase	1	IRE
Berend VAN DALFSEN	VODKA WELLS	Gran Corsa Siepi Nazionale	1	ITY
Haras des SABLONNETS	TOP NOTCH	Oaksey Chase	2	GB
Mme Chantal TERRENEGRE-LAVAL & Jean-Luc LAVAL	ALEX DE LARREDYA	Prix Léon Rambaud	2	FR
Gaëtan GILLES	TRAFFIC FLUIDE	Silver Trophy Chase	2	GB
Haras de LA ROUSSELIÈRE SCEA	UN DE SCEAUX	Fairyhouse Chase	2	IRE
Alain CLAVIER, Roger-Yves SIMON & Nicolas SIMON	LAURINA	Dawn Run Mares' Novices Hurdle	2	GB
Comtesse Bertrand de TARRAGON	LA BAGUE AU ROI	Warfield Mares Only Hurdle	2	GB
Ecurie des MOTTES	FARLOW DES MOTTES	Grande Course de Haies de Printemps	3	FR
Yves GEISSENHOFFER	EDWARD D'ARGENT	Prix Ingré	3	FR
HAMEL STUD	ROYALE MARIA HAS	Prix Hopper	3	FR
Haras du PÉCOS	BALKAN DU PÉCOS	Prix du Président de La République	3	FR
Gilles CHAIGNON	ULTRAGOLD	Topham Chase	3	GB
Raymond BIÉTOLE	WILDRIVER	Prix de Pépinvast	3	FR
Haras de SAINT-VOIR & Jacques DÉTRÉ	DE BON CŒUR	Prix Hypothèse	3	FR
		Prix Juigné	3	FR
Ecurie PÉGASE	SRELIGHONN	Prix Troytown	3	FR
Jean-Raymond BRETON	LE PRÉZIEN	Grand Annual Chase	3	GB
Mme Marguerite CHACHIGNON	BLEU BERRY	Coral Cup Hcap Hurdle	3	GB
Estève ROUCHVARGER	YALA ENKI	Grand National Trial Hcap Chase	3	GB
John STUDD	SANSEND	Limestone Lad Hurdle	3	IRE
Alain CLAVIER, Roger-Yves SIMON & Nicolas SIMON	LAURINA	EBF Mares Novice Hurdle	3	IRE
Pierre GORAL	THE READER	Grand Prix de la Ville de Nice	3	FR
Patrick BOITEAU	BALLYHILL	Festival Hcap Chase	3	GB

# PALMARÈS

**PLAT**

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2018 au 05/05/2018							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	<b>ELUSIVE CITY</b>	82	25	35	110	696 205	8 490
2	SIYOUNI	76	22	27	77	623 690	8 206
3	KENDARGENT	98	22	25	100	538 225	5 492
4	FRANKEL	14	7	7	8	465 795	33 271
5	LE HAVRE	75	18	22	73	431 590	5 754
6	RAJSAMAN	83	18	20	110	408 825	4 925
7	MYBOYCHARLIE	58	13	15	68	385 260	6 642
8	AIR CHIEF MARSHAL	76	16	19	102	371 705	4 890
9	WHIPPER	43	11	13	50	361 885	8 415
10	PANIS	26	11	13	45	323 085	12 426
11	WOOTTON BASSETT	31	12	13	32	275 485	8 886
12	LOPE DE VEGA	26	10	12	40	274 595	10 561
13	SHAMARDAL	29	9	12	34	267 805	9 234
14	MEDAGLIA D'ORO	10	5	6	7	263 430	26 343
15	ORPEN	40	9	13	47	254 590	6 364
16	MOTIVATOR	64	11	12	64	253 120	3 955
17	MASTERCRAFTSMAN	31	8	9	51	251 390	8 109
18	HOLY ROMAN EMPEROR	38	8	10	52	251 190	6 610
19	SPIRIT ONE	34	9	11	50	250 360	7 363
20	ROCK OF GIBRALTAR	43	11	11	55	240 865	5 601

**PLAT**

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2018 au 05/05/2018							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	<b>ELUSIVE CITY</b>	82	25	35	110	696 205	8 490
2	SIYOUNI	76	22	27	77	623 690	8 206
3	KENDARGENT	98	22	25	100	538 225	5 492
4	LE HAVRE	75	18	22	73	431 590	5 754
5	RAJSAMAN	83	18	20	110	408 825	4 925
6	MYBOYCHARLIE	58	13	15	68	385 260	6 642
7	AIR CHIEF MARSHAL	76	16	19	102	371 705	4 890
8	WHIPPER	43	11	13	50	361 885	8 415
9	PANIS	26	11	13	45	323 085	12 426
10	WOOTTON BASSETT	31	12	13	32	275 485	8 886
11	ORPEN	40	9	13	47	254 590	6 364
12	MOTIVATOR	64	11	12	64	253 120	3 955
13	SPIRIT ONE	34	9	11	50	250 360	7 363
14	MANDURO	39	6	8	47	234 705	6 018
15	STYLE VENDOME	27	10	12	34	227 765	8 435
16	DABIRSIM	28	7	7	36	225 650	8 058
17	SAGEBURG	42	8	9	39	218 640	5 205
18	LITERATO	34	8	9	49	212 675	6 255
19	AMERICAN POST	37	11	12	28	208 750	5 641
20	ZANZIBARI	27	7	9	40	197 060	7 298

**PLAT**

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France* - 01/01/2018 au 05/05/2018							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	<b>PEDRO THE GREAT</b>	5	2	3	4	45 300	9 060
2	GEORGE VANCOUVER	2	1	2	2	32 300	16 150
3	DIAMOND GREEN	7	2	2	5	31 280	4 468
4	WOOTTON BASSETT	5	2	2	3	27 590	5 518
5	COCKNEY REBEL	3	2	2	1	22 940	7 646
6	RAJSAMAN	8	1	1	6	20 400	2 550
7	PENNY'S PICNIC	5	1	1	4	17 960	3 592
8	MESHAHEER	2	1	1	3	17 000	8 500
9	POET'S VOICE	2	1	1	2	15 050	7 525
10	NEVER ON SUNDAY	1	1	1	1	14 540	14 540
11	LITERATO	1	1	1	1	14 400	14 400
12	SEPOY	1	1	1	0	13 500	13 500
12	DANDY MAN	1	1	1	0	13 500	13 500
14	CAPTAIN MARVELOUS	1	1	1	0	13 000	13 000

\*l'année de conception des produits

## Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2018 au 05/05/2018

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	<b>WERTHEIMER &amp; FRERE</b>	72	142	24	66	70 278
2	FRANKLIN FINANCE S.A.	43	125	20	59	65 091
3	S.C.E.A. HARAS DE MANNEVILLE	25	86	15	41	61 377
4	HARAS D'ETREHAM	36	106	19	46	55 772
5	S.A. AGA KHAN	45	109	16	43	45 603
6	ALAIN CHOPARD	41	158	18	64	44 481
7	ECURIE HARAS DU CADRAN	43	126	18	51	41 259
8	AL SHAQAB RACING	23	45	8	23	37 183
9	JEAN-CLAUDE SEROUL	46	153	13	49	36 496
10	HARAS DE GRANDCAMP EARL	16	56	8	27	33 561
11	ECURIE DES MONCEAUX	40	98	6	48	32 993
12	GUY PARIENTE HOLDING	31	106	4	44	31 645
13	HARAS DU QUESNAY	35	109	11	46	28 092
14	BEREND VAN DALFSEN	19	59	5	30	27 789
15	JEAN-PIERRE COLOMBU	5	15	3	7	27 610
16	SARL JEDBURGH STUD	36	106	10	37	25 231
17	MATHIEU DAGUZAN-GARROS	39	99	8	38	24 989
18	ECURIE JARLAN	19	55	6	22	24 775
19	ECURIE HARAS DE QUETIEVILLE	11	31	4	14	23 451
20	HARAS DU MEZERAY S.A.	18	63	11	27	23 386

## Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2018 au 05/05/2018

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	<b>MME BENOIT GABEUR</b>	10	22	10	11	57 576
2	HARAS DE SAINT-VOIR	44	83	11	49	56 237
3	THIERRY CYPRES	19	37	10	18	47 551
4	GUY CHEREL	15	42	10	17	29 892
5	MME HENRI DEVIN	14	25	8	10	26 845
6	OLIVIER TRICOT	8	16	3	6	26 219
7	JEAN-MARC LUCAS	14	26	3	15	25 186
8	HARAS DE MIRANDE	15	51	3	29	23 015
9	FRANCOIS-MARIE COTTIN	23	68	6	22	21 752
10	ERIC LERAY	15	45	6	18	19 774
11	SCEA HAMEL STUD	16	29	3	15	19 080
12	HARAS DU PECOS	5	12	1	6	18 978
13	JACQUES CYPRES	18	33	3	15	18 644
14	EARL ECURIE DES MOTTES	10	20	1	9	18 356
15	ECURIE TENOR	5	8	1	4	17 965
16	ECURIE MAULEPAIRE	10	18	6	7	17 843
17	MME VERONIQUE LERAY	3	10	4	4	16 573
18	PIERRE GORAL	6	15	2	9	16 346
19	JEAN-LUC HENRY	6	15	3	9	16 280
20	HARAS DU HOGUENET	11	25	4	14	16 187

## Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2018 au 05/05/2018

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	<b>SAINT DES SAINTS</b>	51	17	22	54	855 405	16 772
2	NETWORK	59	15	19	68	647 990	10 982
3	POLIGLOTE	38	11	15	42	622 275	16 375
4	MARTALINE	59	13	16	62	602 810	10 217
5	KAPGARDE	48	14	17	46	575 112	11 981
6	BALKO	38	14	16	49	472 050	12 422
7	VISION D'ETAT	24	4	6	20	333 440	13 893
8	NO RISK AT ALL	31	6	8	39	311 225	10 039
9	SAGEBURG	25	10	11	30	307 560	12 302
10	GREAT PRETENDER	25	9	14	26	282 515	11 300
11	BLUE BRESIL	28	4	5	34	277 025	9 893
12	BUCK'S BOUM	28	9	11	28	272 175	9 720
13	MUHTATHIR	27	8	8	39	244 090	9 040
14	TURGEON	34	7	8	35	231 695	6 814
15	ASTARABAD	15	3	3	21	228 945	15 263
16	HIGH ROCK	12	4	7	13	227 345	18 945
17	MALINAS	11	4	5	14	226 755	20 614
18	SADDLER MAKER	23	7	9	21	224 510	9 761
19	SPANISH MOON	19	5	6	17	210 560	11 082
20	AL NAMIX	33	5	5	34	209 825	6 358

# VOS PUBLICATIONS

UNE QUESTION ? LA RÉPONSE EST SUR LE SITE !  
[www.federationdeseleveursdugalop.fr](http://www.federationdeseleveursdugalop.fr)

## Les indispensables

- Abrégé des Courses en numérique
- Annuaire de la Fédération
- Répertoire des étalons
- Courrier des Éleveurs
- Étude des étalons
- Carnet de monte
- Lettre des Éleveurs



257, avenue Le Jour se Lève / 92655 Boulogne Cedex  
Tél.: 01 47 61 06 09 / Fax: 01 47 61 04 74  
[info@federationdeseleveursdugalop.fr](mailto:info@federationdeseleveursdugalop.fr)